

Image not found or type unknown



Visites et photos pour vendre une maison

Par **laure82**, le **06/04/2011** à **11:18**

Bonjour, je suis locataire depuis 1996. Mon propriétaire met en vente sa maison, sans m'avoir avertie, sur un site à large public (leboncoin.fr) en produisant des photos (prises dans mon jardin ...). A-t-il le droit de produire ces photos alors qu'il ne m'a pas notifié, par AR, sa décision de vendre la maison que j'occupe ? Ces photos ne constituent-elles pas une violation de l'intimité ? (prises depuis mon jardin, sans mon autorisation). Que faire si des gens sonnent pour visiter la maison ? Puis-je refuser de faire visiter la maison ? Ne dois-je pas être avertie des visites ?

merci de me répondre ...